

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 154 (2016-2021)
de Mme et MM. Christoph Allenspach, Lise-Marie Graden, Pierre-Alain Perritaz et
Alexandre Grandjean (PS)
demandant d'étudier le réaménagement et l'agrandissement du parc de l'étang du Jura**

En séance du 11 janvier 2021, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 154 de Mme et MM. C. Allenspach, L.-M. Graden, P.-A. Perritaz et A. Grandjean lui demandant d'étudier le réaménagement et l'agrandissement du parc de l'étang du Jura.

La réponse au Conseil général à ce postulat était prévue pour janvier 2022. Afin de pouvoir répondre de manière cohérente et fondée au postulat, le bureau d'ingénieurs SD a été mandaté afin d'étudier la viabilité et ses conditions de l'étang du Jura. Les résultats finaux sont encore en attente. Des conclusions intermédiaires permettent actuellement une réponse concertée au postulat.

Résumé du postulat

L'étang du Jura est dans un mauvais état. En fait, il s'agit d'un ancien bassin en béton servant de réserve d'eau pour les pompiers. Etant donné que l'eau ne coule que peu, il est rempli d'algues. Les alentours ne sont pas non plus d'une grande qualité. Le quartier du Jura ne dispose pas d'un parc public d'une certaine importance malgré une forte population. Un réaménagement du lieu pourrait créer un endroit naturel attractif et améliorer la qualité de vie dans le quartier.

L'étude demandée devra s'occuper de plusieurs questions:

1. Est-ce qu'il faut maintenir l'étang artificiel ou démolir le bassin afin de créer de la place pour un nouveau parc public?
2. Quel pourrait être le périmètre d'un parc aménagé? Est-ce que la surface avoisinante cailloutée appartenant à la Ville pourrait être incluse dans un parc agrandi?
3. De quelle manière ce parc public pourrait-il être aménagé pour servir au mieux les besoins de la population?

Réponse du Conseil communal

Le 24 août 2016, le Conseil communal avait répondu au postulat n° 176 demandant une mise en valeur de l'étang du Jura et de ses abords. La réponse stipulait que ce projet n'était pas dans la liste de priorités et qu'il sera intégré à une réflexion globale dans le futur.

Par l'intégration au budget 2023 d'un montant de CHF 482'000.- (n° 620.5030.154), le Conseil communal souhaite maintenant démarrer ce projet, intitulé "Espaces publics de l'Etang du Jura". Le

